



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1859**

Banc

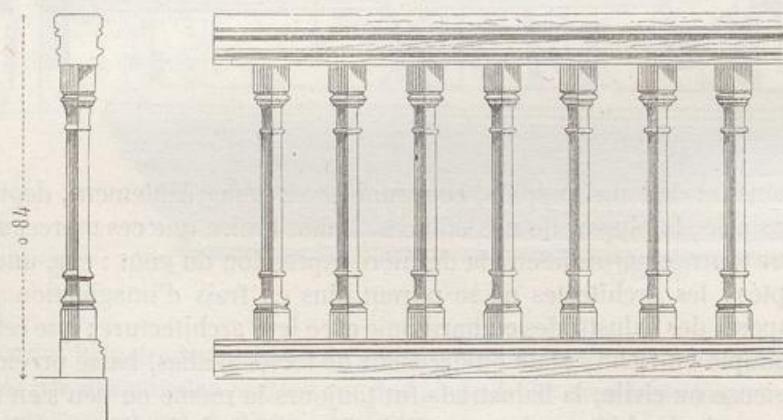
---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80329](#)

ardoises, et est une sécurité pour les couvreurs, qui sont obligés de poser des échelles sur la pente des combles lorsqu'il est nécessaire de les réparer; elle fait partie de la corniche , car le glacis du larmier demande un couronnement ; tandis que la balustrade moderne, posée sur l'entablement romain , à l'aplomb de la frise , est un grossier contre-sens , puisque , d'après la configuration de cet entablement, le chéneau se trouverait en dehors de la balustrade et non en dedans. Aussi, jamais les architectes romains , qui possédaient cette qualité précieuse qu'on appelle le *sens-commun*, n'ont eu l'idée bizarre de placer des balustrades sur les corniches supérieures de leurs édifices, faites pour porter les premières tuiles-des combles.

Nous ne devons pas omettre de parler des balustrades de bois fréquemment employées pendant les xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Quant aux balustrades en métal , il en est fait mention dans le mot GRILLE. C'est à l'intérieur des édifices ou à couvert qu'étaient posées les balustrades de bois. Le peu d'exemples qui nous restent de ces claires-voies à hauteur d'appui, antérieures au xvi<sup>e</sup> siècle, sont d'une grande simplicité ; ce sont presque toujours de petits potelets assemblés haut et bas dans deux traverses, ainsi que le démontre la fig. 29, copiée sur une balustrade du xv<sup>e</sup> siècle,

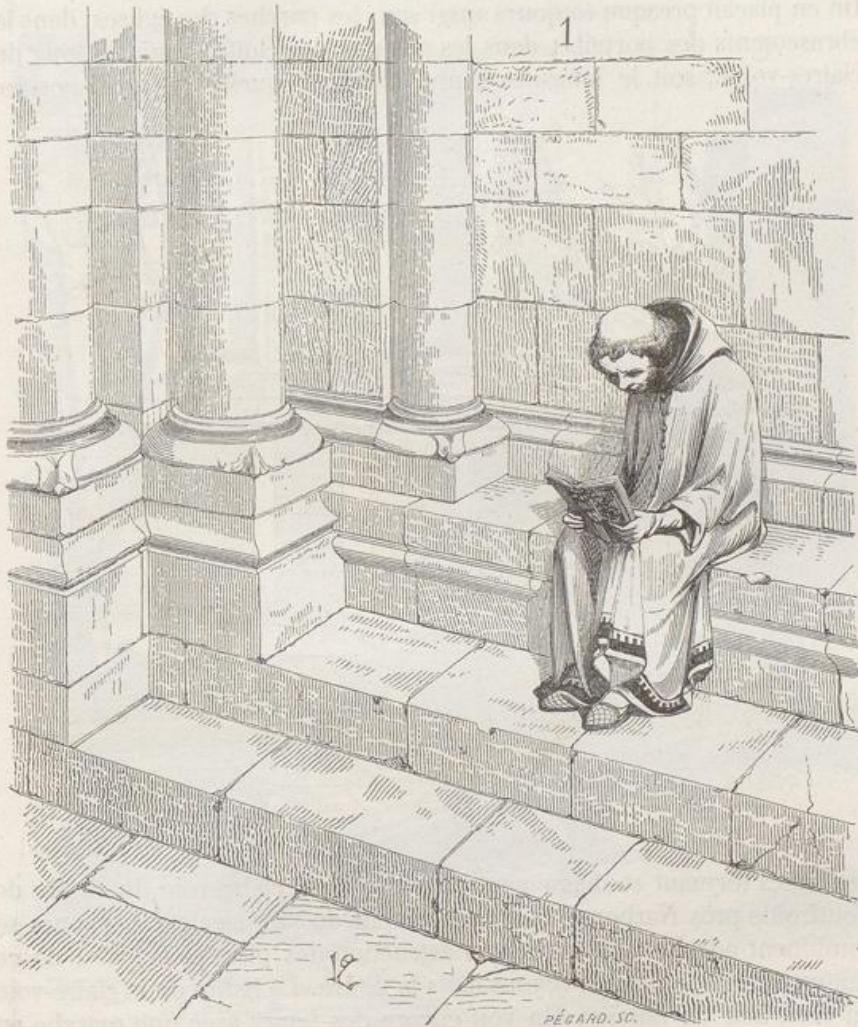
## 29



posée encore aujourd'hui le long du triforium de l'église paroissiale de Flavigny (Côte-d'Or). Au xvi<sup>e</sup> siècle, la forme des balustres tournés convenait parfaitement aux balustrades de bois ; c'était le cas de l'employer, et les architectes ne s'en firent pas faute (voy. MENUISERIE).

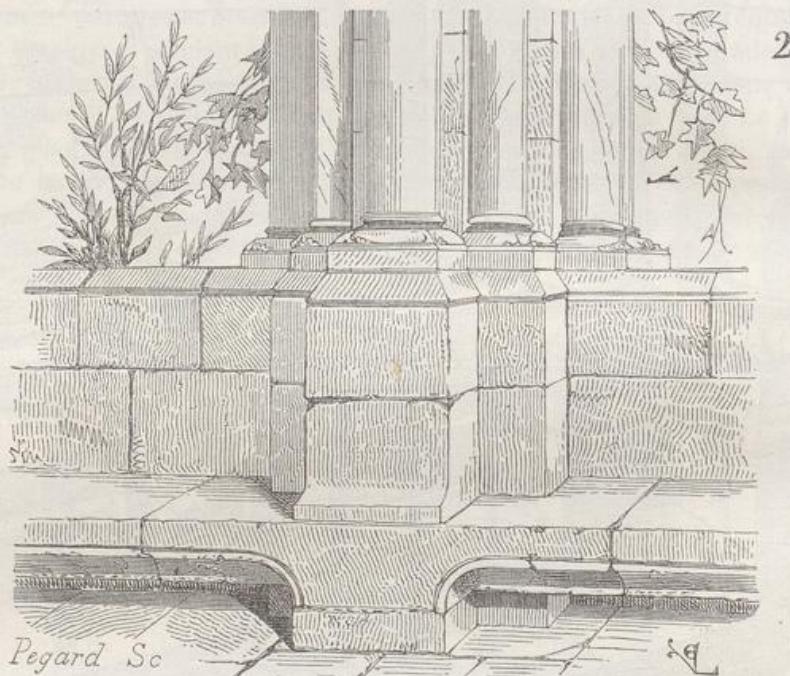
**BANC, s. m.** Il n'était pas d'usage, avant la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, de placer, dans les églises, des chaises ou banes en menuiserie pour les fidèles. Les femmes riches qui se rendaient à l'église se faisaient suivre de valets qui portaient des pliants et coussins pour s'asseoir et se mettre à genoux. Le menu peuple, les hommes, se tenaient debout ou s'agenouillaient sur les

dalles. A Rome, dans presque toute l'Italie et une partie de l'Allemagne catholique, encore aujourd'hui, on ne voit aucun siège dans les églises. Mais quand, au xvi<sup>e</sup> siècle, des prêches se furent établis sur toute la surface de la France, les réformistes placèrent dans leurs temples des bancs séparés par des cloisons à hauteur d'appui destinés aux fidèles. Le clergé catholique, craignant sans doute que la rigidité de la tradition ancienne



ne contribuât encore à éloigner le peuple des églises, imita les réformistes et introduisit les bancs et les chaises. L'effet intérieur des édifices sacrés perdit beaucoup de sa grandeur par suite de cette innovation; et pour qui a pu voir la foule agenouillée sur le pavé de Saint-Pierre de Rome ou de Saint-Jean-de-Latran, cet amas de chaises ou ces bancs cellulaires de nos églises françaises détruisent complètement l'aspect religieux des réunions

de fidèles. Il n'y avait autrefois, dans nos églises<sup>1</sup>, de bancs que le long des murs des bas-côtés ou des chapelles ; ces bancs formaient comme un soubassement continu entre les piles engagées sous les arcatures décorant les appuis des fenêtres de ces bas-côtés ou chapelles (voy. ARCATURE). Quelquefois même ces bancs fixes en pierre s'élevaient sur un emmarchement, comme on peut le voir à l'intérieur de la cathédrale de Poitiers (fin du XIII<sup>e</sup> siècle) [1], et le long des murs de la nef de la cathédrale de Reims. On en plaçait presque toujours aussi sous les porches des églises, dans les ébrasements des portails, dans les galeries des cloîtres, soit le long des claires-voies, soit le long des murs. Voici (2) quelle est la disposition



des bancs formant soubassement intérieur de la claire-voie du cloître de Fontfroide près Narbonne (commencement du XIII<sup>e</sup> siècle). Ces bancs se combinent adroitement avec la construction des piles principales de ce cloître, ainsi que nous le voyons dans la figure. Le bahut de la claire-voie lui tient lieu de dossier. On voit encore des bancs avec une marche au devant dans les salles capitulaires, dans les chauffoirs des monastères et dans les parloirs.

Les grand'salles des palais royaux, des châteaux, les salles synodales étaient toujours garnies de bancs au pourtour, ainsi que les salles des gardes et les vestibules des habitations princières (voy. SALLE). On plaçait aussi à demeure des bancs de pierre le long des jambages des cheminées, particulièrement dans les habitations de campagne, dans les maisons de

paysans, les fermes, dont l'unique cheminée servait à faire la cuisine et à chauffer les habitants.

Des deux côtés des portes des maisons, il était également d'usage de placer des bances de pierre sur la voie publique, soit taillés dans une seule pierre, soit composés d'une dalle et de montants avec ou sans accoudoirs. Nous avons encore vu de ces sortes de bancs de pierre très-simples, avec accoudoir, le long de quelques maisons anciennes du midi de la France (3),



à Cordes, à Saint-Antonin près Alby ; c'était là que se reposaient les piétons fatigués, les pauvres ; que le soir, après le travail, on venait s'asseoir et causer entre voisins. Si les façades des maisons étaient garanties par des contre-forts très-saillants portant des galeries et les charpentes du comble, les bances étaient alors posés le long de ces contre-forts perpendiculairement au mur de face (voy. MAISON). Lorsque les murs des maisons ou châteaux

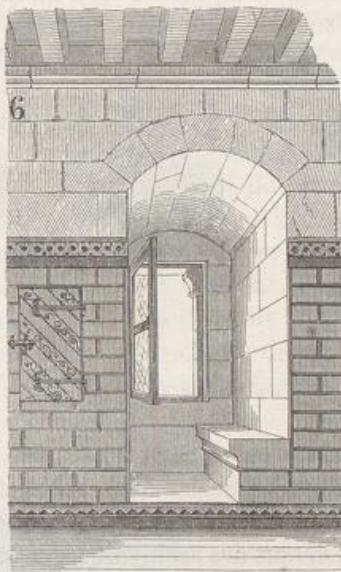
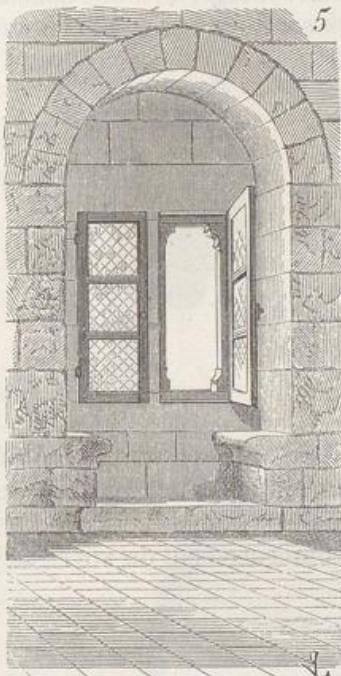
présentaient une assez forte épaisseur, on réservait des banes en pierre dans les ébrasements, à l'intérieur des fenêtres. Voici (4) l'un de ces banes



tenant à la fenêtre de premier étage d'une des maisons construites pendant le XIII<sup>e</sup> siècle dans la ville de Flavigny (Bourgogne). Il est placé dans l'ébrasement de la baie; le meneau A sépare ce banc en deux stalles et se termine en accoudoir; les personnes assises tournaient le dos au jour. Mais ordinairement, quand les murs sont très-épais, comme, par exemple, dans les châteaux fortifiés, les banes sont disposés perpendiculairement au jour, le long des deux ébrasements si la fenêtre est large (5), ou d'un seul côté si la fenêtre est étroite (6).

Ce dernier exemple de banc est fréquent dans les tours de guet, où l'on plaçait des sentinelles pour observer ce qui se passait à l'extérieur par des fenêtres étroites. Les meurtrières percées à la base des courtines,

sous de grands arcs formant comme de petites chambres pouvant contenir facilement deux hommes, sont toujours garnies de banes posés le long des



deux côtés du réduit , perpendiculairement au mur de face. Cette disposition de banes à demeure dans les ébrasements des fenêtres se conserva jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle (voy. FENÊTRE, MEURTRIÈRE).

**BANDEAU**, s. m. C'est une assise de pierre saillante décorée de moulures ou d'ornements sculptés ou peints qui sépare horizontalement les étages d'un monument. Le bandeau indique un plancher, un sol; il ne peut être indifféremment placé sur une façade ou dans un intérieur ; c'est un repos pour l'œil, c'est l'arase d'une construction superposée. Dans les églises de l'époque romane, un bandeau intérieur indique presque toujours le sol du triforium; il est interrompu par la ligne verticale des colonnes engagées, ou passe devant elles. Dans l'architecture domestique, le niveau des planchers est marqué souvent , à l'extérieur , par un bandeau de pierre. Sur les façades , des bandeaux séparent les ordonnances d'architecture superposées. Ils ont cet avantage de garantir les parements extérieurs , leur saillie empêchant les eaux pluviales de laver les murs; aussi les a-t-on faits généralement en pierre plus dure que celle dont on se servait pour la construction des parements , et leurs profils étaient-ils , surtout à partir du xiii<sup>e</sup> siècle, tracés de manière à former une mouchette ou un larmier. L'influence des profils antiques romains se fait sentir dans les bandeaux comme dans tous les autres membres de l'architecture romane. Pris dans